c|a.u.e de Paris
Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement
Observatoire des cours Oasis
Collection d'espaces récréatifs végétalisés

École polyvalente Bruxelles

ACCOMPAGNEMENT CAUE

École polyvalente
9e arrondissement
2022

| © CAUE de Paris

Description du projet

En 2022, les écoles élémentaire et maternelle Bruxelles ont fusionné en une unique école polyvalente. À cette occasion, les cours ont été transformées en cours oasis et ont été ouvertes afin d'offrir une cour commune à tous les enfants, de la petite section au CM2. Au total, plus de 800 m² de surface asphaltée était répartie entre la partie haute de la cour (ancienne cour élémentaire) et la partie basse (ancienne cour maternelle). Le projet s'est attaché à désimperméabiliser une partie des cours, principalement aux pieds des arbres en place. Les zones asphaltées restantes ont été remplacées par un asphalte ocre, plus clair. Ce nouvel aménagement a permis d'offrir une cour plus vaste et plus riche en espaces ludiques pour les enfants, tel qu'une grande structure de jeu en tour d'arbre, des parcours ludiques, ou encore un bac à sable. Plusieurs assises, rondins et cabanes laissent place à des espaces de détente et de calme.

Plan de préconisations des parties basse et haute de la cour | © CAUE de Paris

Descriptif détaillé

Gestion de l’eau

Plusieurs zones ont été désimperméabilisées pour que l’eau de pluie s’y infiltre, les pentes des sols imperméables ont été travaillées de manière à ce que l’eau s’écoule jusqu’aux espaces perméables et végétalisés.

La descente d’eau pluviale de la toiture des sanitaires de l’élémentaire a été dévoyée afin de créer un circuit d’eau s’écoulant dans les jardinières.

Biodiversité

La cour comptait cinq arbres ainsi qu’un petit verger à l’origine.

Un nouvel arbre a été planté ainsi que des massifs en pleine terre, des plantes aromatiques et potagères. Les enfants peuvent désormais jardiner dans plusieurs bacs pédagogiques mis à leur disposition.

Une pergola ainsi que plusieurs murs de la cour ont également été habillés par des plantes grimpantes.

Aménagements ludiques

La cour haute est maintenant dotée de parcours d’équilibre en rondins verticaux et en grumes couchées, d’une structure de jeu sur cordage, ainsi que d’une plateforme de jeu et de grimpe en tour d’arbre, pensée comme un belvédère sur la cour. Des cabanes, un tunnel en osier vivant, des tableaux à craies, un Puissance 4 mural ont été installés, ainsi que des assises et deux amphithéâtres.

La cour basse accueille dorénavant un grand bac à sable doté d’un jeu de manipulation de sable et d’eau avec poulie.
Un amphithéâtre en rondins, un parcours de grimpe, une *via ferrata*, des cabanes ainsi que des tableaux à craies ont également été mis en place.

Galerie

| © CAUE de Paris

| © CAUE de Paris

| © CAUE de Paris

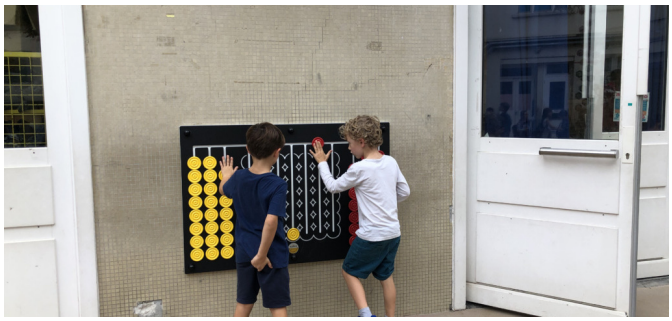

| © CAUE de Paris

| © CAUE de Paris

Tableau comparatif

Type d’espace	Surface en m² avant	Surface en m² après
Surfaces accessibles aux enfants	840	875
Surfaces imperméables	820	540
Surfaces perméables	20	335
Surfaces plantées	20	95

Points forts

Le projet de transformation des cours a été réfléchi de manière à ouvrir l’espace et à rendre l’intégralité de la cour accessible et adaptée à tous les âges, de la maternelle à l’élémentaire. Cela offre une diversité d’équipements et l’opportunité de mutualiser les usages.

Points faibles

Le terrain de sport reste malgré tout très ensoleillé.

L’appropriation des deux espaces et l’adaptation aux changements d’usages par l’équipe pédagogique a demandé beaucoup d’investissement et de temps.

Mentions techniques

Programme	École polyvalente
Année de livraison	2022
Lieu	32, Rue de Bruxelles, 75009 9e arrondissement
Surface totale	875 m²
Montant de l'opération	-
Montant des travaux	-
MOE	Direction des Constructions Publiques et de l'Architecture de la Ville de Paris
MOA	Direction des Affaires Scolaires de la Ville de Paris
Entreprise(s)	Cochery
Acteur(s)	CAUE de Paris
Projet accompagné par le CAUE départemental	ACCOMPAGNEMENT CAUE
Cour accessible en dehors des horaires scolaires ?	Non
Projet subventionné	Non

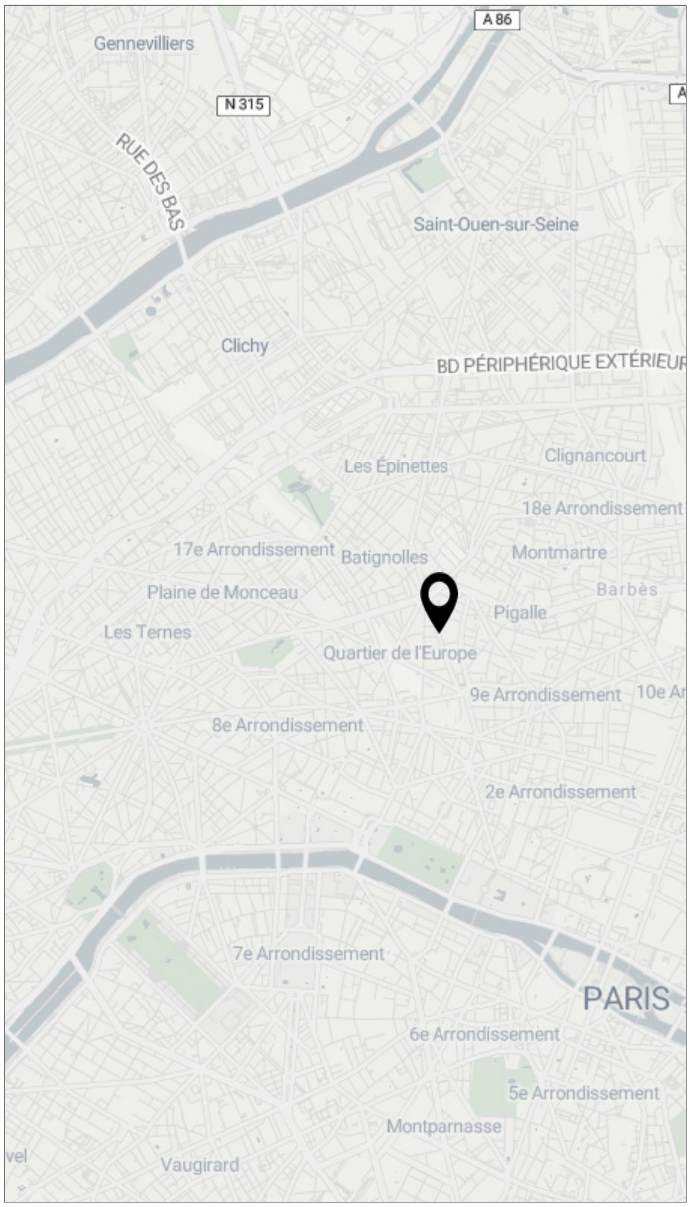

Action(s) de concertation menée(s)

À la suite de la livraison de la nouvelle cour, le CAUE de Paris a accompagné l'école polyvalente dans le cadre de temps d'activités périscolaires (TAP). Afin d'aider les enfants à s'approprier leur nouvelle cour et à aborder les changements de pratiques, le CAUE de Paris a réalisé des ateliers de réflexion et de sensibilisation à propos des usages, de la biodiversité et du changement climatique.

accessible ici : www.observatoire-oasis.fr